

## Annexe 6 : Fiche de délégation parentale d'un acte d'aide

à remplir et à remettre obligatoirement aux responsables du service d'éducation et d'accueil.

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ délègue par la présente un acte d'aide au personnel du service d'éducation et d'accueil « Sauerschlass » Ierpeldeng. Je délègue l'administration du médicament \_\_\_\_\_ à mon enfant \_\_\_\_\_.

Durée du traitement : à partir du \_\_\_\_\_ jusqu'au \_\_\_\_\_ 20\_\_.

Fréquence : \_\_\_\_\_ par jour.

Quantité chaque fois : \_\_\_\_\_ ( \_\_\_\_\_ comprimés / cuillères à café/ sachets / globules/ mesures de \_\_\_\_\_ ml)

- matin                       midi                       après- midi  
 avant le repas               pendant le repas               après le repas

Le médicament est à conserver :

- au frigo  
 à température ambiante

Le médicament devra, pendant la durée du traitement :

- être emporté à la maison  
 rester au service d'éducation et d'accueil

Les parents sont tenus de remettre **une ordonnance médicale** mentionnant exactement la dose à administrer à l'enfant et la durée de prise du médicament, ainsi que de **noter le nom de l'enfant sur le médicament.**

Cette mesure concerne tous les médicaments, y compris les médicaments homéopathiques et ceux disponibles en vente libre.

Cette copie est indispensable pour que l'administration du médicament puisse être garantie.

**Date et signature :** \_\_\_\_\_